



Saint-Charles
sur-Richelieu

Une histoire de famille!

405, chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu QC J0H 2G0
450-584-3484, direction@saint-charles-sur-richelieu.ca

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ Adoption du Règlement # 277-26-006

Est par la présente donné par la soussignée, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu :

QUE lors de la séance du conseil municipal de Saint-Charles-sur-Richelieu, tenue le 8 juillet 2026 sous la présidence de madame la mairesse Julie Lussier, les membres du conseil municipal ont adopté le règlement 277-26-006.

Ce règlement porte sur les démolitions d'immeubles et remplace le règlement 277-23-002.

Par conséquent, ce règlement est présentement en vigueur et est disponible au bureau municipal à toutes les personnes qui désirent le consulter.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 9 juillet 2026.

Nathalie Cliche

Nathalie Cliche
Greffière-trésorière